



Comparatif des finances cantonales et communales

Frequently Asked Questions Foire Aux Questions

Nils.Soguel@unil.ch
Evelyn.Munier@unil.ch
www.unil.ch/idheap > finances publiques



UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

Questions

Page

- Le Comparatif est-il un *rating* 3
- Pourquoi les résultats varient-ils fortement entre les années 4
- Huit indicateurs suffisent-ils 5
- Pourquoi la note baisse en cas de forte couverture des charges 6
- Pourquoi un indicateur sur l'exactitude de la prévision fiscale 7
- Pourquoi pas d'indicateur sur la fortune nette 8
- Pourquoi pas d'indicateur sur la dette par habitant 9
- Le Comparatif corrige-t-il les chocs comme l'or de la BNS 10
- Le Comparatif corrige-t-il les chocs comme le renflouement
d'une caisse de pension 11
- Pourquoi agréger les résultats dans un seul indicateur synthétique . 12
- Pourquoi pondérer les indicateurs 13
- L'hétérogénéité des pratiques comptables est-elle un problème . . . 14
- Le Comparatif est-il sensible à la répartition des tâches 15

Le Comparatif est-il assimilable aux ratings des agences de notations ?

- Non.
L'objectif des ratings est de répondre à la question :
« La collectivité publique concernée est-elle capable de faire face à ses obligations financières, est-elle capable de rembourser ses dettes »
- L'objectif du Comparatif est de répondre à la question :
« Comment la situation financière de la collectivité s'est-elle développée récemment, au cours du dernier exercice comptable connu ? »



Pourquoi les résultats du Comparatif varient-ils fortement d'une année à l'autre pour une collectivité donnée ?

- Le Comparatif s'intéresse spécifiquement **aux variations et aux flux intervenus au cours du dernier exercice** connu. Il ne s'intéresse par contre pas aux stocks
- Par exemple, il inclut un indicateur sur la variation de l'endettement, mais pas d'indicateur sur le stock de dette
- Corollaire : les résultats varient parfois fortement entre les exercices
- Avantage : on peut **observer les développements annuels les plus récents** de la situation financière
- « Inconvénient » : le Comparatif laisse de côté les jugements basés sur la réputation ou l'histoire
- Mais 10 éditions du Comparatif (1999-2008) permettent de **suivre les développements annuels sur le long terme**

Huit indicateurs suffisent-ils à appréhender toute la complexité et la subtilité de la situation financière ?

- Non.
D'ailleurs même 100 indicateurs n'y suffiraient pas
- Un panier d'indicateurs, même nombreux, ne peut qu'offrir une vision simplifiée de la réalité
- Mais ces indicateurs offrent une base qui permet de **fonder la discussion**
 - dans une **perspective historique** : les indicateurs sont calculés depuis 1999
 - dans une **perspective transversale** : les indicateurs sont calculés pour 26 cantons, 20 villes et la Confédération

Pourquoi le Comparatif attribue-t-il une note inférieure à 6 lorsque le degré de couverture des charges est élevé ?

- C'est vrai : la note passe en-dessous de 6 lorsque le degré de couverture des charges dépasse 103% (et en-dessous de 5 dès que la couverture dépasse 110%)
- Rappelons-le : le compte de fonctionnement existe pour montrer si les revenus couvrent bien les charges et si les prestations offertes correspondent aux financements obtenus
- Donc une couverture des charges trop élevée risque d'engendrer des revendications (hausse de prestations ou baisse d'impôts)
- Une marge de 3, voire 10%, permet de pratiquer une politique financière anticyclique et de reconstituer une fortune nette qui aurait été érodée lors d'une précédente phase de basse conjoncture
- Au-delà, l'équité intergénérationnelle entre contribuables est loin d'être garantie

Pourquoi le Comparatif s'intéresse-t-il à l'exactitude de la prévision fiscale (indicateur 7) ?

- La prévision des recettes, en particulier fiscales, définit au tout début du processus budgétaire l'enveloppe financière à l'intérieur de laquelle doivent s'inscrire les autorisations de dépenses
- Une surestimation conduit souvent à un déficit du compte de fonctionnement
- Une sous-estimation –surtout si elle se répète– peut aboutir à des pressions diverses (baisse de la fiscalité, hausse des dépenses)
- Pour les collectivités ayant adopté une règle de frein à l'endettement, il est d'autant plus important de bénéficier de bonnes prévisions
- Notons que cet indicateur rentre pour 1/16ème dans le résultat d'ensemble, donc pour moins de 5%. Il faut donc en relativiser l'impact

Pourquoi le Comparatif ne tient-il pas compte de l'importance de la fortune nette à travers un indicateur spécifique?



- Le montant de la fortune nette (ou du découvert) est tributaire des opérations de cosmétique comptable des collectivités (amortissements extraordinaires, modification du rythme des amortissements ordinaires, dotations aux provisions et aux fonds de réserves, prélèvement sur les provisions et les réserves, etc.)
- Par exemple, le MCH2 laisse explicitement les collectivités libres de procéder à des amortissements supplémentaires pour des raisons de « politique financière »
- Ces pratiques comptables ôtent toute signification à une analyse du bilan des collectivités par le bas du bilan (fortune nette, découvert, patrimoine administratif)
- Le Comparatif analyse donc le bilan par le haut à travers les engagements nets supplémentaires et le poids des intérêts nets

Pourquoi le Comparatif n'inclut-il pas un indicateur mesurant la dette par habitant ?

- La dette par habitant ne permet pas de mesurer la capacité d'une collectivité à supporter son endettement. Elle renseigne simplement sur un niveau d'endettement
- Pour mesurer cette capacité, il faut évaluer dans quelle mesure la dette hypothèque les ressources de la collectivité
- Donc il faut s'intéresser aux intérêts payés : si les taux d'intérêt étaient par hypothèse nuls, le niveau de la dette ne serait guère important
- Le Comparatif utilise donc un indicateur qui vérifie l'adéquation de la charge de la dette avec les ressources de la collectivité : c'est-à-dire le poids des intérêts nets par rapport aux recettes fiscales

Le Comparatif corrige-t-il les effets des chocs comme la vente de l'or de la BNS (chocs symétriques) ?

- Oui.
Le Comparatif corrige l'effet des chocs qui frappent l'ensemble des collectivités (chocs symétriques)
- Depuis 1999, l'effet de 2 chocs systémiques a été corrigé à l'échelon des cantons
 - celui des recettes provenant de la vente de l'or excédentaire de la Banque nationale
 - celui de l'introduction de la nouvelle péréquation financière fédérale (péréquation des ressources)

Pourquoi le Comparatif ne neutralise-t-il pas des chocs comme le renflouement d'une caisse de pension (chocs asymétriques) ?



- Le Comparatif n'introduit pas de correction pour des événements qui ne touchent que ponctuellement une seule collectivité (chocs asymétriques). Donc, il ne corrige pas les opérations comme le renflouement d'une caisse de pension
- En effet le renflouement d'une caisse de pension intervient parce que, par le passé, une collectivité n'a pas supporté les charges sociales nécessaires. Donc elle a affiché par le passé une situation financière meilleure qu'elle ne l'était en réalité. Les résultats antérieurs du Comparatif reflétaient également cette illusion. Le Comparatif ne fait que corriger cette illusion en ne neutralisant pas l'effet du renflouement.
- Notons que le plan comptable du MCH1 ne permet pas de mettre en évidence les événements extraordinaires. Le MCH2 le permet. Pour les collectivités qui utilisent le MCH2, le Comparatif neutralise les événements extraordinaires



Pourquoi agréger les résultats du Comparatif en un seul indicateur, l'indicateur synthétique ?

- Il est difficile de se faire une idée d'ensemble sur la base de plusieurs indicateurs
- D'où le recours à un indicateur qui synthétise les résultats partiels.
- Cela dit, le Comparatif offre deux autres indicateurs globaux qui reflètent chacun 4 indicateurs sous-jacents
 - l'indicateur de santé financière qui reflète principalement la couverture des charges et le degré d'autofinancement
 - l'indicateur de qualité de la gestion financière qui reflète principalement la maîtrise des dépenses courantes et l'effort d'investissement

Pourquoi le Comparatif pondère-t-il les indicateurs ?

- Pour pouvoir différencier l'importance des indicateurs dans le jugement porté sur les développements récents de la situation financière, en utilisant un poids allant de 3 à 1
- Dimensions les plus importantes :
 - Poids de 3 : la couverture des charges, le degré d'autofinancement, la maîtrise des dépenses courantes
 - Poids de 2 : les engagements nets supplémentaires, l'effort d'investissement
- Rappelons que ne pas pondérer est aussi une forme de pondération : tous les indicateurs ont alors un poids de 1 (équipondération)
- La pondération retenue ne bouleverse pas les résultats par rapport à une équipondération

Les résultats du Comparatif sont-ils sensibles aux différences de pratiques comptables entre collectivités

- Oui.
C'est pourquoi le Comparatif se base autant que possible sur les données du Groupe d'étude pour les finances cantonales
- Par ailleurs, les indicateurs ont été choisis et définis de manière à limiter l'impact des différences de pratiques (par exemple, pas d'indicateur relatif à la fortune nette)
- Mais les résultats seront toujours tributaires du manque d'harmonisation des pratiques entre collectivités
- Par exemple des différences subsistent sur les limites d'activation des investissements (même avec le MCH2). Cela influence évidemment le résultat de l'indicateur d'effort d'investissement
- Cela montre bien la nécessité d'harmoniser encore mieux les pratiques

Les résultats du Comparatif sont-ils tributaires de la répartition des tâches entre collectivités (exemple entre cantons et communes) ?

- Non.
Quelle que soit la répartition des tâches, une collectivité se doit d'obtenir de bons résultats pour les indicateurs utilisés.
Par exemple, elle doit maîtriser et couvrir ses charges, dégager un autofinancement suffisant, limiter son endettement supplémentaire.
- Notons que l'impact de l'introduction de la péréquation des ressources dans le cadre de la nouvelle péréquation financière fédérale sur la maîtrise des dépenses des cantons contributeurs en 2008 a été neutralisé (choc systémique)



Tout le Comparatif sur Internet

www.unil.ch/idheap > Comparatif

Unil

UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique